Annexe B

Les acteurs des différentes phases de préparation du budget

Acteurs	Groupes d'activités
Phase stratégique ou de cadrage	
Ministères sectoriels	Suivi et évaluation de la mise en place des politiques sectorielles. Définition d'une ligne de référence et des initiatives nouvelles.
Ministère des finances MDICI BCT	Communication aux ministères sectoriels des paramètres économiques leur permettant d'effectuer les projections sur la période du CDMT. Préparation du TOFE prévisionnel. Détermination de la marge de manœuvre (différence entre les dépenses du TOFE prévisionnel et celles données par la somme des lignes de référence sectorielles). Préparation d'une proposition de CDMT global et d'une note d'orientation budgétaire.
Conseil interministériel	Examen du TOFE prévisionnel, de la proposition de CDMT global et de la note d'orientation budgétaire. Décisions
Ministère des finances ou Présidence du Gouvernement	Émission de la circulaire budgétaire comprenant des plafonds de dépense par ministère conforme au CDMT global
Phase de préparation des prévisions budgétaires détaillées	
Ministères sectoriels	Élaboration du projet budget de leur ministère (ou demandes budgétaires) en respectant les plafonds notifiés à l'issu de la phase stratégique. Révision des estimations du CDMT ministériel initial pour assurer qu'elles respectent les plafonds sectoriels
Ministère des Finances	Examen des estimations du budget annuel par le ministère des Finances et des CDMT ministériels révisés
Ministère des Finances, ministères sectoriels	Discussions budgétaires (ou conférences budgétaires) réunissant le ministère des Finances et les ministères sectoriels, dialogue et négociation. Examen du budget et des CDMT ministériels, Soumission des désaccords importants au Président du Gouvernement pour arbitrage.
Ministère des Finances	Finalisation de l'avant-projet de budget, compilation des CDMT ministériels en un document unique. o Préparation d'un document de politique budgétaire incluant les projections financières pluriannuelles
Conseil des ministres	Approuve l'avant-projet de budget, qui sera ensuite soumis au Parlement, le document de politique budgétaire et le CDMT

Extrait de :

Une meilleure planification pour une meilleure gouvernance budgétaire en Tunisie

Le cadre de dépenses à moyen terme

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/9789264265943-fr

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Les acteurs des différentes phases de préparation du budget », dans *Une meilleure planification pour une meilleure gouvernance budgétaire en Tunisie : Le cadre de dépenses à moyen terme*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/9789264265943-12-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.